
Adresse de la société des Amis de la République de Vernon (Eure),
lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des Amis de la République de Vernon (Eure), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 392;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21569_t1_0392_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

g'

[*La société populaire régénérée de Rodez à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (70)

Représentants

Nous avons entendu la proclamation de la Convention; nous avons applaudi aux sentiments de justice qui l'animent et des ce moment nous avons juré de nouveau de vivre pour la république et de rester inviolablement attachés aux principes et à la Représentation nationale. Tels ont été dans tous les temps nos sentiments, ils seront immuables.

Nous le savons, il était un temps où les mesures de rigueur étaient nécessaires même envers les hommes égarés; il fallait vaincre, et pour cela il ne suffisait pas d'arrêter ces êtres audacieux qui osaient contester au peuple sa souveraineté, il fallait encore en imposer aux hommes faibles qui ne rougissaient pas de les servir. Nous avons vaincu. Les soldats des despotes fuyent devant nos armées triomphantes. Il est du caractère d'un grand peuple qu'on calomniait de faire connaître sa justice et son humanité. Que le crime soit severement puni! que l'erreur soit pardonnée! que les hommes égarés voyent notre gloire! qu'elle augmente leur honte et leur humiliation! si dans leur délire ils osaient oublier... s'ils osaient encore méditer ou favoriser des projets sinistres... qu'ils sachent que le Gouvernement Revolutionnaire est maintenu dans toute sa force et que le glaive de la loi attend les conspirateurs.

Un moment nous avons pu craindre la propagation des incendies que cherchaient à allumer les intrigants de Marseille, un moment nous avons pu craindre la continuation du règne de sang de Robespierre.

Mais, Représentants! Nous ne vous avons jamais perdu de vue, nous connaissions les intrigants et nous étions en garde. C'est dans cette circonstance que le représentant du peuple Perrin est venu dans nos murs, il a prêché l'union et la fraternité; il y a manifesté les sentiments qui vous animent; il a mis à l'ordre du jour, la justice, la probité et la vertu; il a pros crit toute espèce de parti; il a fait le bien, il emporte nos regrets. Nous sommes tous unis, nous ne respirons que pour la liberté, l'égalité, l'indivisibilité de la République. Notre centre est la Convention et notre cri, Vive la Convention, périssent tous les traîtres, les intrigants, les dominateurs et les fripons.

A Rodez le 27 vendémiaire l'an 3 de la République française, une et indivisible.

CLAVIERE, président et 96 autres signatures.

h'

[*La société des Amis de la République de Vernon à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (71)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Législateurs,

Maintenir l'unité et l'indivisibilité de la République, soumission aux lois et attachement inviolable à la représentation nationale, telle fut et telle sera dans tous les temps la devise sacrée de la société populaire de la commune de Vernon. La Convention nationale de son côté jura l'anéantissement de la tyrannie et toutes les factions qui s'en disputaient la jouissance, disparurent. Continuez, Législateurs, les Français ne souffriront pas que de nouveaux intrigants et de lâches hypocrites viennent encore méditer la perte de la liberté. Ils sauront frapper avec toute la sévérité de la justice ceux qui seraient encore tentés d'imiter les scélérats qui ont payé de leurs têtes les horribles projets qu'ils avaient formés d'aliéner leur indépendance.

Nous en avons fait le serment, Législateurs, la justice et la probité que vous avez mises à l'ordre du jour seront maintenues, il n'y a pas un seul de nous qui ne soit décidé à défendre au péril de sa vie les éternelles vérités qui sont développées dans l'adresse que vous venez de faire au peuple français pour lui retracer ses droits et ses devoirs, il sera toujours en garde contre la perfidie de ceux qui pourraient encore lui tendre des pièges et retarder la jouissance du bonheur que lui promettent vos immortels travaux.

Salut et fraternité.

Suivent 78 signatures dont celle de TH. FRANÇOIS, commandant de la garde nationale.

i'

[*La société populaire d'Auray à la Convention nationale, s. d.*] (72)

Liberté, Fraternité, Égalité.

Les Républicains de la société populaire d'Auray ont versé des larmes de joie, à la lecture de votre adresse au Peuple français du 18 de ce mois. Quelle satisfaction pour luy à recevoir de vous le développement des principes qui doivent les diriger! Eh, quelles sont persuasives les leçons d'humanité et de justice dictées à des hommes libres par les fondateurs de la liberté! Unis à vous, par sentiment, par devoir, plus encore que par intérêt, nous ne dévierons

(70) C 325, pl. 1410, p. 4. *F. de la Républ.*, n° 45; *M. U.*, XLV, 314; *Bull.*, 17 brum. (suppl.).

(71) C 325, pl. 1410, p. 6. *Bull.*, 14 brum.

(72) C 325, pl. 1410, p. 7.